

N° : 63106

Du : 29 SEP. 2023

Objet : DIRECTION DE LA TRANSITION, DES TERRITOIRES ET DE LA TRANSVERSALITE - Délégations de signatures

## LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

VU les articles L 2122-19, L.2122-22, L.2122-23, L.2122-30, L.2131-1 et R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'installation du conseil municipal en date du 23 mai 2020 et la délibération n° 5 du 23 mai 2020 ;

VU l'arrêté n°60402 du 18 Juillet 2022 ;

**CONSIDERANT** qu'il est de bonne pratique communale, dans un souci notamment d'efficacité et de plus grande réactivité, d'octroyer des délégations de signatures ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de tenir compte des mouvements de personnel ;

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de signatures aux personnes dont les noms suivent, pour les opérations qui leur incombent :

**A - Documents afférents à la préparation, la passation, la notification, l'exécution et le règlement des marchés et leurs avenants (et notamment les demandes de devis, les rapports d'analyse des offres, et les questionnements aux candidats dans le cadre de cette analyse), quel que soit leur montant et lorsque les crédits sont inscrits au budget, à l'exclusion des décisions proprement dites concernant ces marchés et avenants:**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M.. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
Mme TRIGON Marie-Thérèse, Responsable du dialogue interne, de la gestion et l'Organisation

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE, Directeur de l'Administration Générale

### **B - Bons de commande**

#### ***• Inférieurs à 1 000 euros HT :***

M.RAT Antonin, Responsable Service Développement Durable  
Mme TRIGON Marie-Thérèse, Responsable du dialogue interne, de la gestion et l'Organisation  
Mme COBO MOREL Leslie, Responsable Service Démocratie Locale

• **Quel que soit le montant HT :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

**C - Correspondance courante ne comportant ni décision ni accomplissement de formalité réglementaire, et notamment les bordereaux et lettres d'envoi aux fins de notification d'une décision :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
Mme TRIGON Marie-Thérèse, Responsable du dialogue interne, de la gestion et l'Organisation

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE, Directeur de l'Administration Générale

**D – Établissement des copies certifiées conformes aux documents originaux présentés et légalisation de signature :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

**E - Certification du caractère exécutoire des délibérations et des décisions - Délivrance des expéditions du registre des délibérations et leurs pièces annexes :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

**F - Certification du caractère exécutoire des arrêtés municipaux et Délivrance des expéditions du registre des arrêtés municipaux :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
Mme TRIGON Marie-Thérèse, Responsable du dialogue interne, de la gestion et l'Organisation

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE, Directeur de l'Administration Générale

**G – Déclarations d'ouverture, de mutation, de translation de licences de débit de boissons à consommer sur place :**

M. VOGEL; DGAS  
Mme PICARD Aurélie, Assistante Manager du commerce en ville

**H - Récépissés de déclaration de vente en liquidation et de déclaration en mairie de location de meublé de tourisme**

M.VOGEL Luc, DGAS  
Mme PICARD Aurélie, Assistante Manager du commerce en ville

**I – Certificats de service fait par les aides d'accessibilité et de devantures FISAC**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale

**ARTICLE 2** : le présent arrêté abroge l'arrêté n°60402 du 18 Juillet 2022 ;

**ARTICLE 3** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Ain et Madame la Trésorière Principale Municipale.

BOURG-EN-BRESSE, le 29 SEP. 2023

**Le Maire**



**Jean-François DEBAT**  
Président de Grand Bourg Agglomération  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes